

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	23

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Aline MERIAU à M. BAUMY, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, M. Pierre HABERT à M. Gérard HUET.

Absents excusés : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Vanessa CHABOURINE,

Date de la convocation

9 février 2024

Date d'affichage

9 février 2024

A été nommé secrétaire : Madame Marianne HUREL

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-1 Actes à caractère budgétaire

7121- Budget primitif

2024-012 - Vote du Budget Primitif Principal 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

21/02/2024

Monsieur le Maire et Madame Marianne HUREL, Adjoint aux Finances, présentent le budget primitif principal de la commune pour l'année 2024.

Dépenses de fonctionnement

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1 231 500 €

-Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 896 000 €

-Chapitre 014- Atténuation de produits : 63 000 €

-Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 212 500 €

-Chapitre 66 – Charges financières : 15 620 €

-Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 1 000 €

-Chapitre 68 – Dotations - provisions : 1 000 €

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 354 160 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 200 000 €

Recettes de fonctionnement

-Chapitre 70 – Produit des services, du domaine : 450 000 €

-Chapitre 73 – Impôts et taxes : 1 950 180 €

-Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 321 000 €

-Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 225 500 €

-Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions : 10 000 €

-Chapitre 013 – Atténuations de charges : 15 000 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 3 100 €

Dépenses d'investissement

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 95 570 €
- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 21 986 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 411 100 €
- Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 685 000 €
- Chapitre 27 – Autres immobilisations foncières : 100 000 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 3 100 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Recettes d'investissement

- Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 150 000 €
- Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 398 886 €
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 354 160 €
- Chapitre 024 – Produits des cessions : 215 710 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 200 000 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VOTE** le budget primitif principal 2024 qui s'équilibre à la somme de 3 974 780 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 319 256 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

La secrétaire de séance,
Marianne HUREL



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

